

ADP - Architecture, développement et patrimoine

Année académique
2026-2027

« En route vers le Sud... »

Le cours « Architecture, développement et patrimoine » comporte cette année académique 2026-27 **deux modules** (ADP 1 et 3).

Le dernier module ADP3 **suppose d'avoir suivi préalablement ADP1 ou ADP2** et de proposer préalablement à Yves Robert un projet de travail sur les questions de développement au sud (principalement en Afrique) idéalement en lien avec le TFE ou le projet.

Une bonne maîtrise du français est nécessaire.

D'une année à l'autre, les **questionnements principaux d'ADP** sont :

- Quel(s) avenir(s) pour les villes du sud ?
- Quelle(s) forme(s) de développement pour les villes du tiers monde ? Quel(s) rôle(s) pour l'urbaniste et l'architecte dans ces contextes ?
- Quelles significations pour le concept de développement et de patrimoine dans ces contextes ?
- Quelles sont les outils d'analyse et d'intervention pour l'architecte et l'urbanisme confrontés à ce type de contexte ?

Le cours « Questions d'Architecture ADP » **envisage la thématique du développement dans le lien que cette notion entretient avec les contextes socioculturels locaux** (e.a., au sens large, patrimoniaux) : la prise en compte et la valorisation des contextes socioculturels locaux comme ressource pour le développement.

Développer, c'est reconnaître, conserver et transmettre les valeurs d'un contexte, pour se l'approprier et le perpétuer, mais c'est aussi le transformer pour l'adapter en le renouvelant, en vue de permettre l'émergence d'une modernité responsable à partir des potentialités du territoire (environnemental, historique, économique, social, culturel, ...) et avec la participation de ceux qu'il concerne.

Ainsi, le cours « Architecture - Développement – Patrimoine » développe une approche intégrée et transdisciplinaire. Architecture, urbanisme et patrimoine y sont envisagés dans leur dimension culturelle, à la fois produits et vecteurs d'un développement entendu comme processus de transformation ancré dans un lieu, porté par des acteurs et des référents culturels spécifiques.

Concrètement, ADP développe des activités pédagogiques, mais aussi des activités de recherche et de services à la société (coopération avec l'Afrique).

ADP comporte suivant ses modules des **cours théoriques** et des **séminaires** amenant à la production de travaux individuel ou en groupe.